



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



sommet mondial sur  
la société de l'information  
Genève 2003 - Tunis 2005

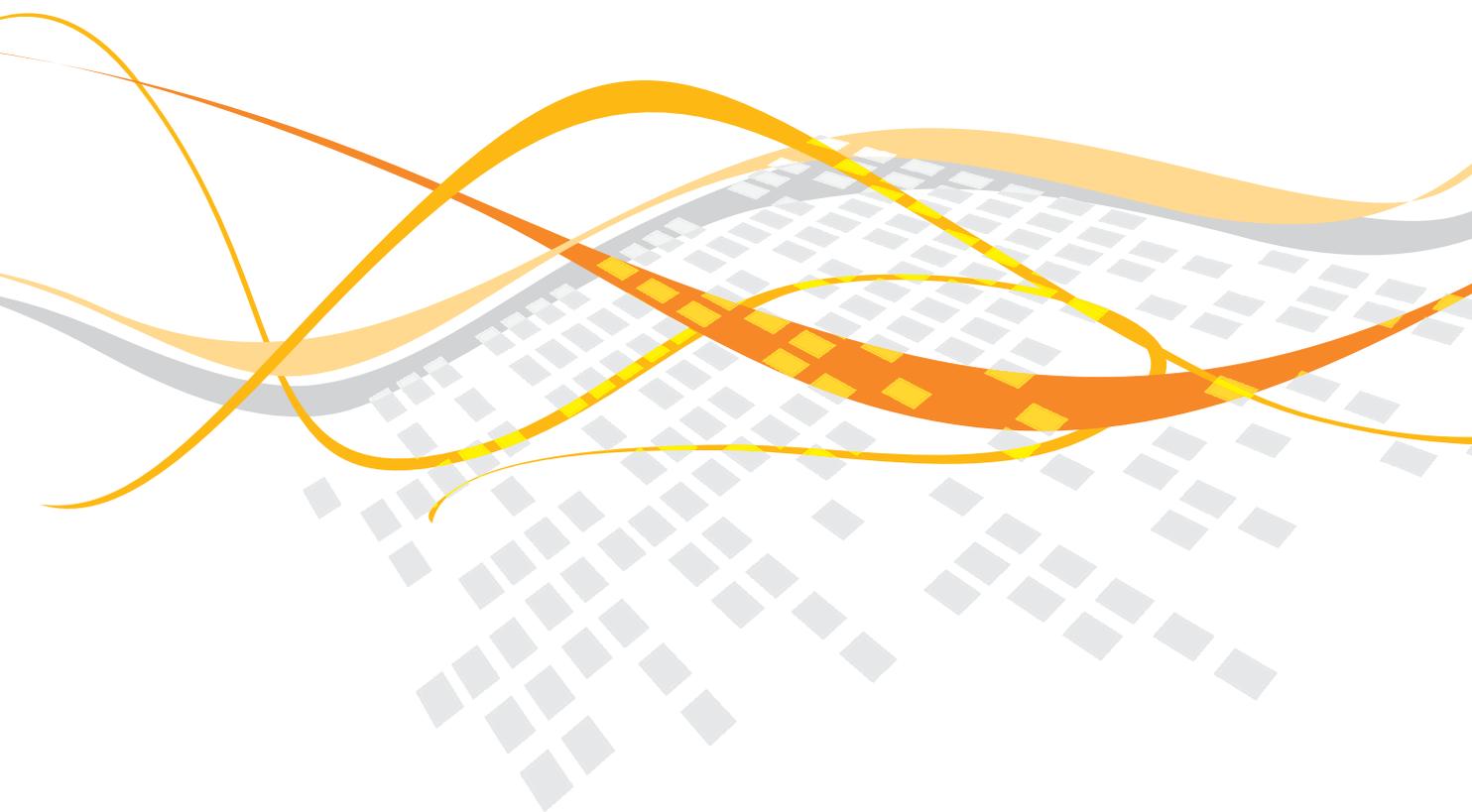


# Promouvoir l'information et la communication au service du développement

Suivi par l'UNESCO du Sommet mondial  
sur la société de l'information

# Promouvoir l'information et la communication au service du développement

**Suivi par l'UNESCO du Sommet mondial  
sur la société de l'information**



Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Pour plus d'information, veuillez visiter :**

[www.unesco.org/webworld/wsis](http://www.unesco.org/webworld/wsis)

**ou contacter nous :**

[wsis@unesco.org](mailto:wsis@unesco.org)

Tél. : +33 (1) 45 68 44 10

UNESCO (CI/INF/UAP)

1, rue Miollis

75732 Paris cedex 15

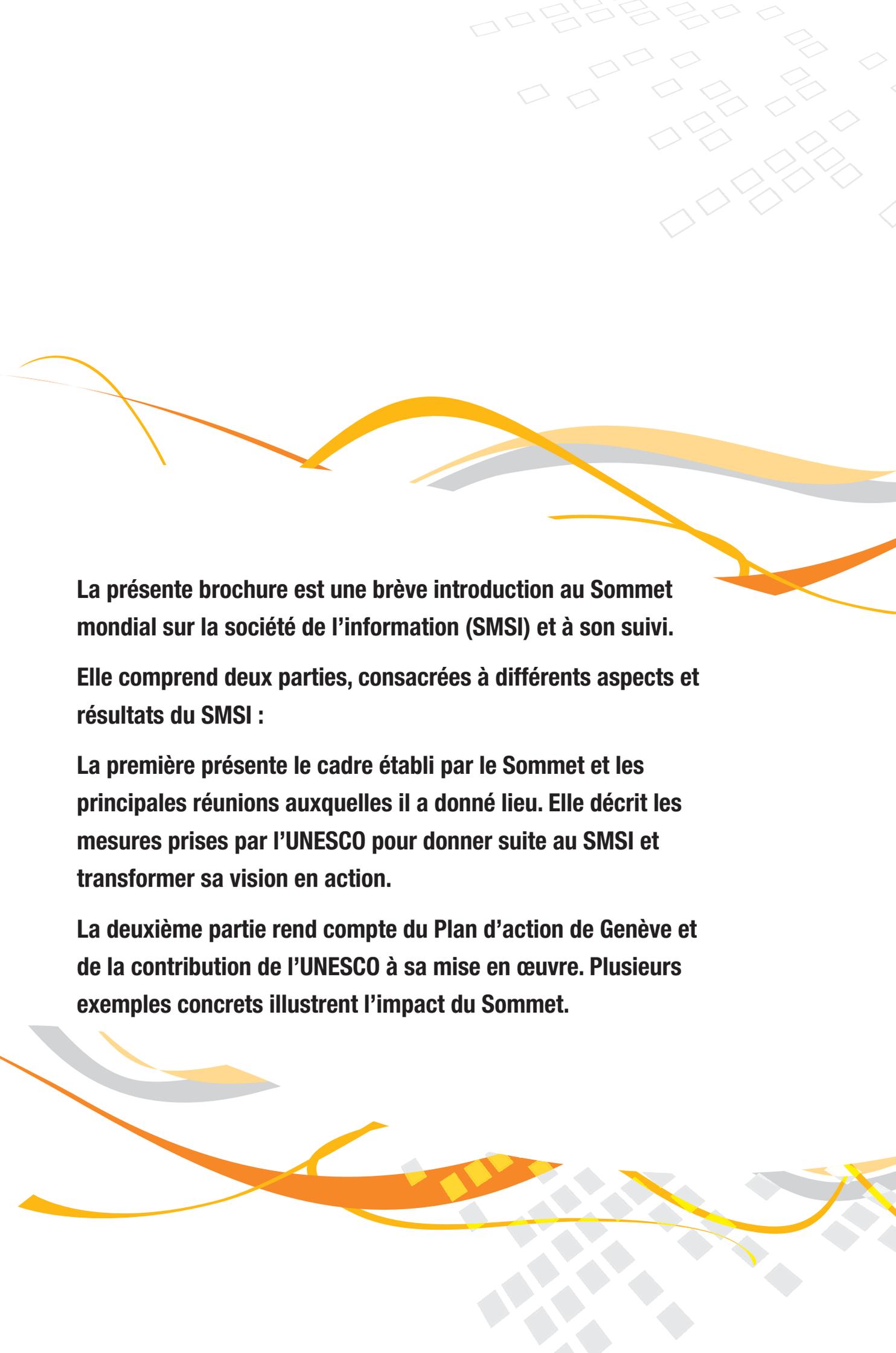
France

Publié en 2009 par l'Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et la culture

© UNESCO 2009

Imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

CI-2009/WS/8 CLD 3486.9



**La présente brochure est une brève introduction au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et à son suivi.**

**Elle comprend deux parties, consacrées à différents aspects et résultats du SMSI :**

**La première présente le cadre établi par le Sommet et les principales réunions auxquelles il a donné lieu. Elle décrit les mesures prises par l'UNESCO pour donner suite au SMSI et transformer sa vision en action.**

**La deuxième partie rend compte du Plan d'action de Genève et de la contribution de l'UNESCO à sa mise en œuvre. Plusieurs exemples concrets illustrent l'impact du Sommet.**

# Table des matières

<b>Partie 1</b>	<b>7</b>
Le SMSI : une vision de la société de l'information de demain	7
L'UNESCO et le SMSI	10
<b>Partie 2</b>	<b>13</b>
De la vision à l'action	13
L'accès à l'information et au savoir (C3)	16
Que prévoit le Plan d'action de Genève ?	16
Quelles sont les réalisations ?	17
Les applications des TIC et leur apport dans tous les domaines (C7)	18
Cyberscience (C7)	19
Que prévoit le Plan d'action de Genève ?	19
Quelles sont les réalisations ?	19
Télé-enseignement (C7)	20
Que prévoit le Plan d'action de Genève ?	20
Quelles sont les réalisations ?	20
Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)	22
Que prévoit le Plan d'action de Genève ?	22
Quelles sont les réalisations ?	22
Médias (C9)	23
Que prévoit le Plan d'action de Genève ?	23
Quelles sont les réalisations ?	23
Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)	25
Que prévoit le Plan d'action de Genève ?	25
Quelles sont les réalisations ?	25
Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI)	26
Quelles sont les réalisations ?	26

# Partie 1



## Le SMSI : une vision de la société de l'information de demain

Organisé sous les auspices des Nations Unies, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) avait pour thème les retombées des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde et les difficultés auxquelles se heurtent leurs applications. Le Sommet et son suivi visent à encourager la collaboration et le dialogue à travers le monde afin « d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir... »<sup>1</sup>.

1 Déclaration de principes de Genève, paragraphe 1.



## Les principaux jalons, 2003-2009

- 2003** SMSI Genève. Déclaration de principes de Genève et Plan d'action de Genève
- 2005** SMSI Tunis. Engagement de Tunis et Agenda de Tunis pour la société de l'information
- 2006** Premier Groupe d'activités liées au SMSI, Genève  
L'UNESCO est désignée comme organisation chef de file pour le suivi du SMSI et facilitateur principal pour six des grandes orientations définies par le SMSI  
Premier Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), Athènes
- 2007** Deuxième Groupe d'activités liées au SMSI, Genève  
Deuxième FGI, Rio de Janeiro
- 2008** Troisième Groupe d'activités liées au SMSI, Genève  
Troisième FGI, Hyderabad
- 2009** Quatrième Groupe d'activités liées au SMSI, aujourd'hui appelé Forum du SMSI 2009  
Lancement de la plate-forme en ligne à code source libre WSIScommunity.org  
Rapport du Directeur général de l'UNESCO sur le suivi du SMSI et l'application de ses recommandations à la 35e session de la Conférence générale, Paris  
Consultations publiques sur les mécanismes financiers et réunions du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, Genève  
Quatrième FGI, Charm el-Cheikh

Le SMSI s'est déroulé en deux phases : la première à Genève en 2003 et la seconde à Tunis en 2005. Il a débouché sur l'adoption de la Déclaration de principes de Genève, qui décrit la vision et les engagements adoptés lors du Sommet, du Plan d'action de Genève, qui énonce les objectifs à atteindre, et de l'Engagement de Tunis et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui prévoient la création du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) et appellent à mettre en place des mécanismes de financement.

**Le Sommet a réuni des représentants des gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé. Cette approche multipartenariale, fondée sur un modèle de coopération novateur et inédit au sein du système des Nations Unies, a fait du Sommet un processus véritablement inclusif, centré sur l'être humain.**



### **Le processus multipartenarial : un modèle de coopération nouveau**

Le processus multipartenarial consiste à inviter les principales parties prenantes à réfléchir ensemble à une question particulière selon une approche nouvelle de la communication et de la prise de décision.

Le processus répond au souci d'assurer l'équité et la transparence entre toutes les parties prenantes dans le domaine de la communication. Il implique une représentation équitable des différents groupes, à qui il permet de faire entendre leur voix.

Cette approche se fonde donc sur les principes démocratiques de la transparence et de participation et vise à forger des partenariats et à renforcer les réseaux entre leurs membres.

Aux yeux de beaucoup, le Sommet n'est qu'un premier chapitre, consacré à l'élaboration d'une vision commune de la société de demain. Le chapitre de la concrétisation de cette idée est toutefois bien plus long et il est encore en cours d'écriture.

Pour l'UNESCO, le Plan d'action de Genève promet de contribuer grandement à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international et doit donc guider son travail quotidien.

## L'UNESCO et le SMSI

Les principaux thèmes et sujets de préoccupation du SMSI, qui englobent les aspects éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information en plaçant la dimension humaine au centre de domaines souvent dominés par la technologie, sont au cœur de l'action de l'UNESCO.

Même si les statistiques montrent que la fracture numérique et technologique se réduit, la fracture cognitive demeure grande. Comme l'a dit Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à Tunis en novembre 2005 : « ...l'UNESCO a préconisé le passage de la notion d'« information » à celle de « savoir » comme dimension essentielle des formes de société qui se font jour actuellement... Pour l'UNESCO, il s'agit, avec l'édification de sociétés du savoir, de bâtir un avenir meilleur pour toutes les nations et tous les peuples ».

L'UNESCO a donc mis en avant le concept de sociétés du savoir, en insistant sur quatre principes essentiels : liberté d'expression, éducation de qualité pour tous, accès de tous à l'information et au savoir, et respect de la diversité culturelle et linguistique.



L'UNESCO participe à la mise en œuvre des recommandations du SMSI à trois niveaux :

- 
- ➔ **L'UNESCO**, de concert avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et, depuis 2009, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), s'emploie à mettre sur pied une **coordination globale multipartenariale en vue de l'exécution de l'ensemble des grandes orientations**. À cet effet, l'UNESCO coorganise des réunions de suivi multipartenariales depuis 2005. Ces rencontres annuelles offrent aux participants l'occasion de partager des renseignements, de s'informer des dernières avancées, de créer des réseaux et d'établir des partenariats.
  - ➔ **L'UNESCO facilite l'application adéquate des principaux chapitres du Plan d'action de Genève**. L'UNESCO facilite la mise en œuvre multipartenariale de six des « grandes orientations » qui relèvent de sa compétence. Il s'agit pour elle d'élaborer des méthodes de travail et des outils de base, de promouvoir la création de réseaux et l'échange d'informations et de données d'expérience et, ce qui n'est pas le moins important, de dégager des synergies entre les parties prenantes.
  - ➔ **L'UNESCO met en œuvre des activités concrètes prévues dans le Plan d'action de Genève au titre de son Programme ordinaire et de ses activités extrabudgétaires**. Les stratégies et programmes de l'UNESCO intègrent bon nombre des objectifs du Plan d'action de Genève. Les réalisations saillantes de l'Organisation à cet égard sont décrites dans la troisième partie de cette brochure.

## L'UNESCO et le SMSI

La contribution propre de l'UNESCO au suivi du Sommet consiste à mettre en avant, au-delà de la connectivité et de l'infrastructure, la dimension humaine de la société de l'information. L'UNESCO souligne l'importance de la liberté d'expression, de l'éducation et de la formation des utilisateurs et du multilinguisme et préconise des approches multipartenariales tout au long du processus.

Le rôle de l'UNESCO dans le suivi du SMSI est triple :

- mettre en œuvre le Plan d'action de Genève ;
- faciliter l'application de six grandes orientations relevant de ses domaines de compétence ;
- coordonner les activités liées au SMSI avec les autres organismes du système des Nations Unies.

# Partie 2



## De la vision à l'action

Les participants au Sommet ont élaboré une vision commune de la société de l'information et défini un cadre en vue de la traduire en action. La Déclaration de principes de Genève énonce cette vision et ce cadre, tandis que le Plan d'action de Genève a pour objet de guider la mise en œuvre d'activités concrètes.



Le Plan d'action de Genève contient 11 grandes orientations qui mettent en relief les questions générales, mondiales et transversales auxquelles doit répondre l'édification de la société de l'information ou, pour beaucoup, des sociétés du savoir.

En d'autres termes, les grandes orientations représentent autant de thèmes fédérateurs propres à faciliter l'évaluation des actions concrètes qui sont entreprises.

Depuis la tenue de la seconde phase du Sommet en 2005, d'importantes réunions multipartenariales ont été organisées chaque année par l'UIT et l'UNESCO dans le cadre du processus de suivi. L'UNESCO a facilité l'organisation de telles réunions sur 6 des 11 grandes orientations et participé à la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information.

L'Institut de statistique de l'UNESCO a contribué, dans le cadre du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, à l'élaboration d'indicateurs comparables sur le plan international permettant de mesurer l'impact des actions entreprises et les avancées dans la réalisation des objectifs définis par le SMSI. Il a pris la tête des efforts visant à mesurer les progrès accomplis par les pays du monde entier dans l'utilisation des technologies de l'information au service de l'éducation. Ces indicateurs sont actuellement testés par un groupe de travail auquel participent une vingtaine de pays.

On trouvera ci-après une description des activités menées par l'UNESCO et ses partenaires pour mettre en œuvre le Plan d'action de Genève. Certaines d'entre elles couvrent l'ensemble des questions traitées dans les grandes orientations, révélant ainsi leur interdépendance. Les thèmes sont étroitement liés – et il en va de même des actions entreprises.

## Grandes orientations

(celles dont l'UNESCO est chargée sont en caractères gras)

- Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement (C1)<sup>2</sup>
- L'infrastructure de l'information et de la communication : fondement essentiel d'une société de l'information inclusive (C2)
- **L'accès à l'information et au savoir (C3)**
- Le renforcement des capacités (C4)
- Établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC (C5)
- Créer un environnement propice (C6)
- Les applications TIC et leur apport dans tous les domaines (C7)
  - Administration électronique
  - Commerce électronique
  - **Télé-enseignement**
  - Télésanté
  - Cybertravail
  - Cyberécologie
  - Cyberagriculture
- **Cyberscience**
- **Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)**
- **Médias (C9)**
- **Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)**
- **Coopération internationale et régionale (C11)**

---

2 C1 = chapitre un du Plan d'action de Genève, C2 = chapitre deux, etc.



## L'accès à l'information et au savoir (C3)

### Que prévoit le Plan d'action de Genève ?

Les technologies de l'information et de la communication permettent à chacun d'entre nous, en tout point du monde, d'accéder quasi instantanément à l'information et au savoir. L'accès équitable à l'information et au savoir est une condition fondamentale de l'édification des sociétés du savoir. Par conséquent, tous les particuliers, toutes les organisations et toutes les communautés doivent pouvoir en bénéficier.

Il convient à cet effet d'élaborer des directives nationales. En outre, il importe de prendre des mesures propres à faciliter l'accès universel à l'information et au savoir, en mettant l'accent sur :

- (a) le renforcement des capacités en matière de formation à l'information ;
- (b) la préservation de l'information pour la sauvegarde du matériel d'origine ;
- (c) l'accès libre et gratuit à l'information.

## Quelles sont les réalisations ?

Les réalisations de l'UNESCO et de ses partenaires sont les suivantes :

- L'assistance aux États membres aux fins de l'élaboration de politiques-cadres nationales (publication des Principes directeurs pour le développement et la promotion de l'information du domaine public gouvernemental).
- Le **Programme Mémoire du monde** pour la protection du patrimoine documentaire numérique et analogique. Le patrimoine documentaire mondial étant le bien de tous, il doit être protégé et rendu accessible à tous.
- La **Bibliothèque numérique mondiale**, lancée en avril 2009, met à disposition sur Internet, gratuitement et dans diverses langues, des documents de tout premier ordre issus de cultures du monde entier : manuscrits, cartes, livres rares, partitions, enregistrements, films, gravures, photographies, dessins architecturaux et autres matériels importants.
- Le **programme de centres multimédia communautaires** facilite l'autonomisation des communautés et vise à réduire les fractures numérique et cognitive en associant la radiodiffusion communautaire à l'Internet et aux technologies connexes. On compte aujourd'hui 130 centres multimédia communautaires dans 36 pays.
- **Un cadre conceptuel pour l'élaboration d'indicateurs de la formation à l'information** publié en anglais et en français (2008) est en train d'être concrétisé par l'Institut de statistique de l'UNESCO sous la forme de modules permettant de tester les compétences dans le domaine de l'information.
- **Divers programmes de formation** destinés aux professionnels de l'information : stages sur la formation à l'information à l'intention des enseignants au Ghana et des bibliothécaires et des archivistes en Asie et dans le Pacifique, et ateliers de formation des formateurs dans différentes régions.
- **Des portails** offrant un accès à l'information ([www.unesco.org/webworld](http://www.unesco.org/webworld)) et à des données relatives à divers sujets scientifiques, tel que le Portail océan pour l'Afrique ([www.africanoceans.net](http://www.africanoceans.net)).



## iSt.Lab, centre multimédia communautaire mobile des Caraïbes

Voici l'histoire d'un centre multimédia communautaire (CMC) très particulier : le premier CMC mobile des Caraïbes. iSt.Lab – pour *High Street Laboratory*

(laboratoire de rue) – est une mini-unité « *high tech* » installée dans une benne à roulettes, qui contient, entre autres, des ordinateurs portables, un émetteur radio, un journal communautaire électronique et un accès Internet sans fil. Cette unité parcourt la Jamaïque et sert de base à l'organisation d'ateliers multimédia créatifs destinés aux personnes qui n'ont jamais eu un ordinateur entre les mains et à toutes celles qui veulent se perfectionner dans son utilisation.



Le projet de l'UNESCO consiste à multiplier les centres mobiles pour que les rues jamaïcaines deviennent des espaces d'apprentissage ; il s'agit de stimuler la créativité comme moyen d'autonomiser la communauté, et en particulier les nombreux jeunes défavorisés que l'on rencontre dans la rue.

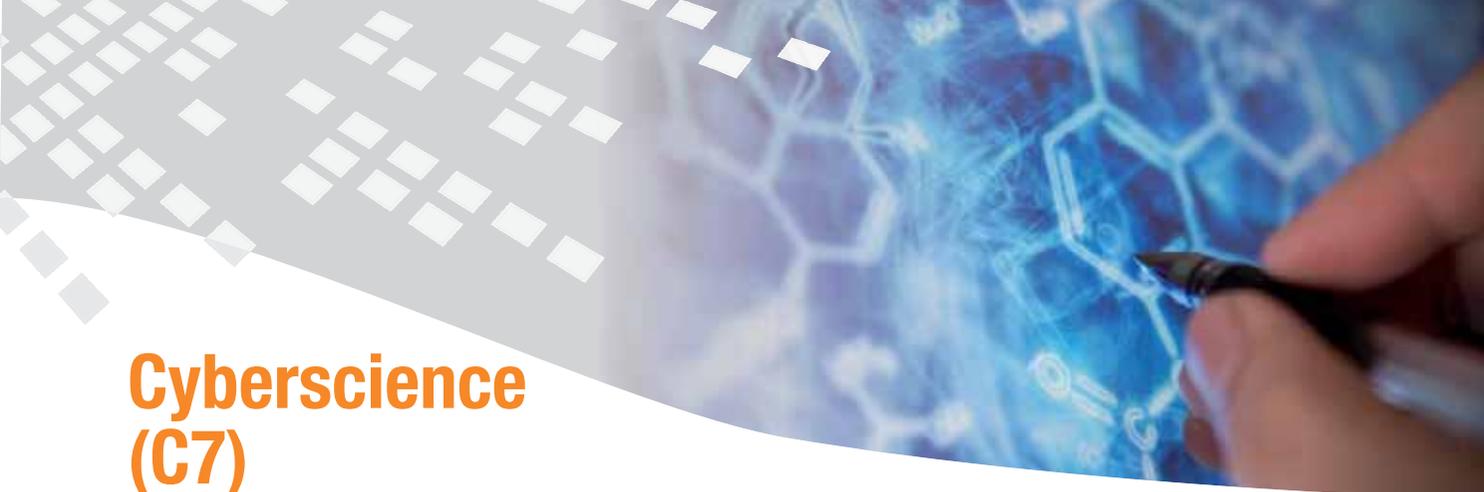
Les centres multimédia communautaires desservent les communautés les plus pauvres des pays en développement ou en transition. À la suite du SMSI, l'UNESCO a créé 130 centres dans 36 pays.

Les centres offrent de multiples possibilités de s'informer, de s'éduquer et de se divertir – et ils permettent aux communautés de se prendre en main en donnant la parole à ceux qui ne l'ont pas.

(Réf. : Plan d'action de Genève, 6 (a) : « ... connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaire », et 9 (c), 10 (d) « Les gouvernements et les autres parties prenantes devraient créer des points d'accès communautaire publics, multifonctionnels et durables offrant aux citoyens un accès abordable ou gratuit aux diverses ressources de communication, notamment à l'Internet ».)

## Les applications des TIC et leur apport dans tous les domaines (C7)

Les technologies de l'information et de la communication favorisent le développement durable dans de nombreux domaines. Les activités de l'UNESCO en la matière portent avant tout sur la **cyberscience** et le **télé-enseignement**.



## Cyberscience (C7)

### Que prévoit le Plan d'action de Genève ?

Ce domaine d'action a pour objet de promouvoir l'accès au savoir scientifique et la diffusion des connaissances par divers moyens :

- Connexions Internet haut débit pour toutes les universités et tous les instituts de recherche.
- Initiatives visant à rendre les informations scientifiques abordables et accessibles, en promouvant l'accès libre et la publication électronique.
- Soutien à la constitution de réseaux et de partenariats.
- Promotion de la collecte, de la diffusion et de la conservation systématiques et durables des données numériques.

### Quelles sont les réalisations ?

Les principales réalisations de l'UNESCO et de ses partenaires sont les suivantes :

- L'Encyclopédie des systèmes permettant la vie (EOLSS), la plus vaste base de connaissances sur le développement durable qui existe dans le monde. En ce qui concerne l'accessibilité, l'Encyclopédie peut être consultée gratuitement par les universités des pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'ONU et par les personnes défavorisées à travers le monde.
- L'Année internationale de la planète Terre, 2007-2009, qui a pour objet de montrer à quel point les sciences de la terre sont importantes pour la société en soutenant des projets de recherche axés sur ces disciplines.
- Des portails donnant un accès à des informations et des données sur divers sujets scientifiques, comme le Portail océan pour l'Afrique qui permet de s'informer sur tous les aspects de la recherche et de la gestion relatives aux océans et aux zones côtières ([www.africanoceans.net](http://www.africanoceans.net)).

# Télé-enseignement (C7)

## Que prévoit le Plan d'action de Genève ?

L'acquisition de connaissances et de compétences grâce aux technologies de l'information et de la communication revêt une grande importance dans les nouvelles sociétés du savoir.

Chacun doit posséder les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti de la société de l'information, c'est pourquoi il faut soutenir le télé-enseignement qui joue à cet égard un rôle essentiel.

## Quelles sont les réalisations ?

L'UNESCO soutient les initiatives de télé-enseignement dans toutes les régions du monde. Les principales réalisations de l'UNESCO et de ses partenaires sont les suivantes :

- L'élaboration de politiques d'intégration des TIC dans l'enseignement, qui a nécessité la formation de 400 responsables politiques dans 28 pays et la création du site [www.ictinedtoolkit.org](http://www.ictinedtoolkit.org).
- Le renforcement des capacités des directeurs d'établissement, des experts techniques et des pédagogues en vue de proposer des possibilités de télé-enseignement, dans le cadre du Campus virtuel africain en science et technologie pour les enseignants en sciences.
- La plate-forme de formation libre, plate-forme d'apprentissage en ligne qui propose près de 3 500 matériels pédagogiques aux formateurs, aux enseignants et aux apprenants.
- Des manuels et des textes de référence, destinés à faciliter la planification de programme de télé-apprentissage efficaces.
- Un cadre de compétences en TIC pour les enseignants énonçant des principes directeurs sur les moyens d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage à l'aide des TIC.
- Des indicateurs pour suivre les tendances dans l'utilisation des TIC au service de l'éducation mis au point par l'Institut de statistique de l'UNESCO sous l'égide du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement et actuellement testés dans 25 pays.





## **Un ordinateur dans une classe multiniveaux à l'école primaire de Buan (Philippines)**

Les TIC sont des outils éducatifs précieux pour préparer les élèves aux conditions d'apprentissage et de travail du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais les insuffisances de l'infrastructure informatique, le manque de contenus adaptés aux programmes scolaires, le fait que de nombreux enseignants et chefs d'établissement ne maîtrisent pas les TIC et les systèmes d'examen traditionnels ralentissent l'intégration des TIC dans les systèmes scolaires de nombreux pays.

Le projet « Un ordinateur dans une classe multiniveaux », dont les bénéficiaires étaient les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (âgés de 11 et 12 ans) de l'école primaire de Buan, localité isolée de la province de Davao del Norte, a montré qu'il était possible d'accomplir de grandes choses avec des ressources limitées.

La classe a été équipée d'un ordinateur doté de logiciels et d'une carte vidéo reliée à un poste de télévision. Le matériel était placé dans un espace séparé permettant à deux élèves de travailler sur l'ordinateur pendant que les autres élèves continuaient de suivre les cours habituels. À la fin de l'activité, les deux élèves présentaient leur travail au reste de la classe en s'aidant du matériel audiovisuel. Chaque équipe de deux élèves passait 1,7 heure par semaine sur cet ordinateur.

Le projet a permis notamment d'améliorer les compétences des élèves et des enseignants dans le domaine des TIC, de réduire l'absentéisme et les taux d'abandon scolaire, d'améliorer la participation des élèves à la classe, d'instaurer un système entre les élèves en associant dans chaque équipe un élève de 5<sup>e</sup> année et un de 6<sup>e</sup> année. Le projet a été désigné comme premier lauréat du Prix UNESCO des pratiques innovantes en matière de TIC 2007-2008.

(Réf. : Plan d'action de Genève, Chapitre 4 (C4) : Le renforcement des capacités et (C7) : Télé-enseignement – voir par exemple l'article 11 (d) « ...faire en sorte que les jeunes aient des connaissances et des compétences suffisantes pour utiliser les TIC, en particulier la capacité d'analyser et de traiter l'information de façon créative et novatrice, de partager leurs connaissances et de participer pleinement à la société de l'information ».)



## Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)

### Que prévoit le Plan d'action de Genève ?

La diversité culturelle et linguistique, élément essentiel de l'identité culturelle, des traditions et des religions, est le fondement du dialogue entre les cultures, de la coopération internationale et du développement durable dans une société de l'information.

L'UNESCO et les parties prenantes ont défini cinq grands sous-thèmes, regroupant comme suit les principaux éléments du Plan d'action de Genève :

- (a) Mémoire et patrimoine
- (b) Contenus locaux et expression culturelle contemporaine
- (c) Diversité linguistique
- (d) Recherches transversales
- (e) Personnes handicapées

### Quelles sont les réalisations ?

L'UNESCO, en coopération avec ses partenaires, s'est employée à protéger et promouvoir la pluralité et la diversité, en élaborant notamment une série complète d'instruments normatifs internationaux composée de sept conventions, dont :

- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005).
- La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003).

De nombreuses autres activités ont été mises en œuvre dans le cadre de **l'Année internationale des langues** (2008), en particulier la création d'un grand nombre de sites Internet proposant **des outils et produits multilingues, des publications et des études multimédia**. L'un des événements marquants a été le **lancement de la Bibliothèque numérique mondiale**, qui met à disposition sur Internet, gratuitement et dans diverses langues, des documents de premier ordre issus de pays et de cultures du monde entier.

# Médias (C9)

## Que prévoit le Plan d'action de Genève ?

La liberté d'expression et la libre circulation des informations, des idées et du savoir sont essentielles pour la société de l'information et favorisent le développement. Les médias ont un rôle essentiel à jouer dans l'édification de la société de l'information et sont reconnus pour leur contribution importante à la liberté d'expression et au pluralisme de l'information.

L'UNESCO, en accord avec ses partenaires, est convenue de regrouper le contenu des points du Plan d'action de Genève selon quatre domaines prioritaires :

- (a) Liberté d'expression et liberté de la presse
- (b) Développement des médias et renforcement des capacités des professionnels des médias
- (c) Médias et formation à l'information
- (d) Médias communautaires

## Quelles sont les réalisations ?

Voici quelques-unes des réalisations les plus saillantes :

- La Journée mondiale de la liberté de la presse - célébrée tous les ans, elle a donné lieu à une série d'ateliers et de colloques internationaux sur des questions liées à la liberté d'expression, sur un thème différent chaque année.
- Des publications telles que Liberté de l'information : Étude juridique comparative (disponible dans les six langues de l'ONU) ; Rétablir l'équilibre : Égalité des genres dans le journalisme.
- Des matériels éducatifs, tels que le kit de l'éducation aux médias et le kit de la liberté d'expression destiné aux élèves du secondaire, modèle universel de formation des enseignants en vue de la maîtrise de l'information et des médias.
- Des auxiliaires pédagogiques, tels que L'Éducation aux médias : un kit à l'intention des enseignants, des élèves, des parents et des professionnels et le kit de la liberté d'expression.
- 80 projets de développement des médias sont lancés en moyenne chaque année dans plus de 70 pays en développement – ce soutien international au développement des médias est mobilisé dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

- Un ensemble d'indicateurs de développement des médias, outil normatif reconnu permettant d'analyser le développement des médias d'un pays. Traduit en six langues, il est actuellement appliqué dans plusieurs pays pilotes.
- Des programmes de formation types au journalisme pour les écoles de journalisme (diplômes de licence et de maîtrise). Ces programmes ont, jusqu'à présent, été adaptés par les centres de formation des journalistes de 38 pays.
- [creativecontent.unesco.org](http://creativecontent.unesco.org) - catalogue multiculturel en ligne à l'usage des producteurs et organismes de radio et télédiffusion indépendants.
- Le programme de centres multimédia communautaires conçu pour renforcer les médias communautaires.

## Publication en ligne du Kabul Weekly

**Fort d'un tirage à 10 000 exemplaires, le Kabul Weekly, est le journal le plus largement diffusé en Afghanistan, dans le centre comme dans les provinces du pays.**

**Aujourd'hui, grâce à la collaboration de l'UNESCO avec Reporters sans frontières et l'Open Society Institute, le journal peut être également consulté en ligne, ce qui le rend accessible à un public plus large encore.**

**Cette publication indépendante a été lancée en 1991 mais a dû fermer en 1994. Elle est reparue dès la chute du régime des Talibans et est aujourd'hui le journal le plus lu par les Afghans. L'hebdomadaire paraît chaque mercredi en anglais, dari et pachto. C'est l'un des rares**



**journaux afghans qui publie des articles en anglais, il attire ainsi les lecteurs locaux comme les étrangers.**

**L'édition électronique propose les dernières nouvelles, des articles économiques, sociaux et des dossiers ainsi que des informations sur l'image de l'Afghanistan dans les médias internationaux. En outre, elle reprend certaines des rubriques les plus populaires de l'édition papier : sports, cinéma, caricatures, bande dessinée, courrier des lecteurs et articles de fond.**

(Réf. : Plan d'action de Genève, article 24 : « Les médias - sous leurs diverses formes et quel qu'en soit le mode de propriété - ont un rôle essentiel à jouer dans l'édification de la société de l'information et sont reconnus pour leur contribution importante à la liberté d'expression et au pluralisme de l'information ».)

# Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)

## Que prévoit le Plan d'action de Genève ?

La société de l'information doit préserver la paix, se fonder sur les valeurs universelles, favoriser le bien commun et prévenir les usages abusifs des technologies de l'information et de la communication.

Par conséquent, les parties prenantes doivent promouvoir les valeurs fondamentales, mieux prendre en compte la dimension éthique des technologies de l'information et mener à cet effet des recherches permanentes.

## Quelles sont les réalisations ?

L'UNESCO et ses partenaires lancent des actions positives et encouragent les mesures visant à prévenir les usages abusifs des technologies de l'information et de la communication. Les principales actions menées dans le domaine de l'éthique de l'information sont les suivantes :

- Quatre conférences et séminaires régionaux sur l'éthique organisés de 2006 à 2008 en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Ces réunions avaient pour objet de stimuler la réflexion et le débat sur les aspects éthiques, juridiques et sociaux des sociétés du savoir.
- Publication et mise à disposition de toutes les parties concernées des contributions à ces conférences et de leurs résultats.
- Création de réseaux : le Réseau d'universités dans le domaine de l'éthique de l'information et le Réseau des jeunes d'Amérique latine sur l'éthique de l'information, en vue d'associer les institutions universitaires et les associations de jeunes d'Amérique latine aux activités de sensibilisation.
- Un séminaire exécutif de haut niveau sur l'éthique de l'information et l'administration en ligne, suivi d'un atelier de formation, organisés en Afrique du Sud en février 2009.



## Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI)

La Déclaration de principes adoptée à Genève lors du Sommet mondial sur la société de l'information reconnaît que l'Internet est un service public mondial. Afin qu'il conserve un système de gouvernance multilatéral, transparent et démocratique, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a soutenu la création d'un nouveau forum visant à promouvoir un dialogue multipartenarial sur les politiques à suivre à cet effet : le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI).

Il s'agit là d'une question essentielle pour l'UNESCO, comme l'a expliqué le Directeur général de l'UNESCO<sup>3</sup> : « Nous avons pour mandat de faciliter la libre circulation des idées, par les mots et par l'image, et d'accroître la communication entre les peuples afin de bâtir des sociétés du savoir inclusives, axées sur le développement et fondées sur les principes de la liberté d'expression, de l'accès universel à l'information, de la diversité linguistique et de l'égalité d'accès à une éducation de qualité ».

Trois réunions du FGI ont été organisées en 2006, 2007 et 2008 et l'UNESCO a également préparé des contributions pour cinq séances et la plénière de la réunion de 2009. L'UNESCO a contribué à ces forums en organisant des ateliers, en participant à des débats et en défendant sa vision constructive, inclusive, ouverte et axée sur le développement tout au long du processus de préparation.

### Quelles sont les réalisations ?

- L'UNESCO a contribué aux débats sur la gouvernance de l'Internet dans ses domaines de compétence en préconisant l'adoption de mécanismes fondés sur les principes d'ouverture et de diversité, qui impliquent l'accès universel, la liberté d'expression, l'interopérabilité et des mesures visant à faire obstacle à toute tentative de censure des contenus.

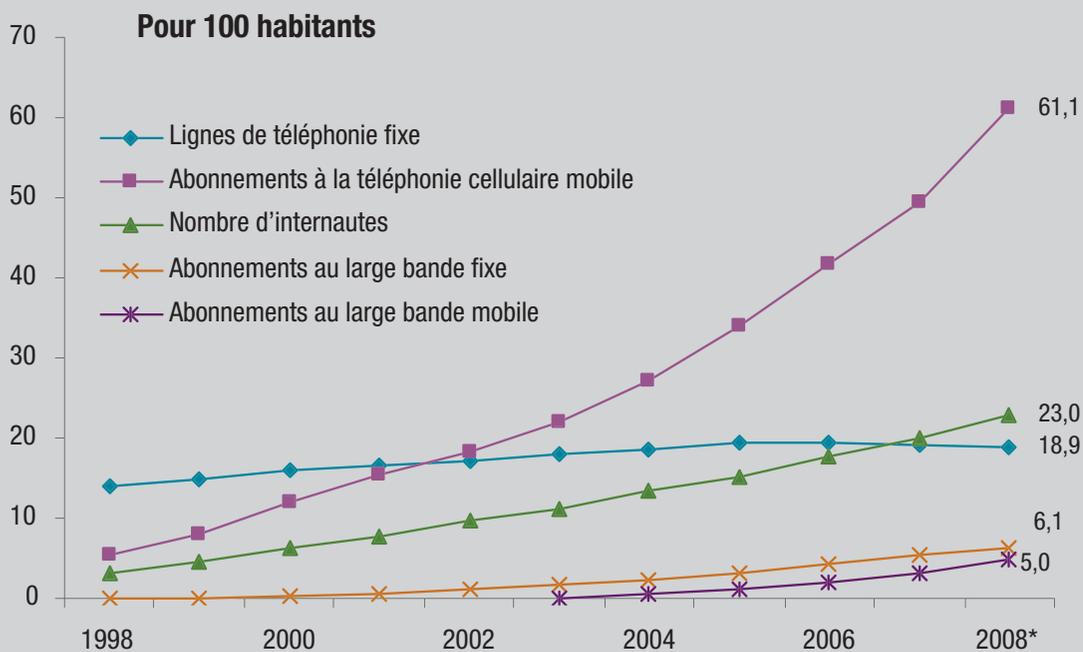
---

3 Dans la préface au document *Internet Governance Forum (IGF). The First Two Years* (UNESCO 2008).

- L'UNESCO a soutenu l'approche multipartenariale du forum, qui assure la présence d'experts, permet aux pays en développement d'exprimer leur point de vue, et a encouragé l'égalité entre les sexes et la participation des jeunes.
- L'UNESCO a contribué au « renforcement de la coopération » entre les organisations internationales concernées en vue de la formulation de principes applicables à l'échelle mondiale aux questions de politiques publiques liées à la coordination et à la gestion des ressources essentielles de l'Internet.
- L'UNESCO a plaidé pour l'adoption de mécanismes plus inclusifs et transparents afin d'améliorer la diversité linguistique sur l'Internet en fournissant des avis experts à l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) et en coopérant avec cet organisme en vue d'assurer la pleine représentation de toutes les langues et de toutes les écritures sur l'Internet.

Elle entend ainsi promouvoir la libre circulation des idées et améliorer la communication entre les peuples en vue de bâtir des sociétés du savoir inclusives, axées sur le développement.

## Évolution des TIC dans le monde, 1998-2008



Source : Base de données UIT des indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde

Note : \* Estimations

**Crédits photographiques:**

Couverture © Emrah Turudu  
© UNESCO

p.7 © Robert Churchill

p.9 © Don Bayley

p.11 © Aleksey Buzuk

p.13 à gauche : © Andrey Prokhorov  
à droite : © Trista Weibell

p.14 © Cliff Parnell

p.16 © John Woodworth

p.17 © Association Images & Mémoires

p.19 © Huchen Lu

p.20 © bonnie jacobs

p.21 © UNESCO

p.22 © Richard Stamper

p.26 © Tom Nulens

## ***Le SMSI est une avancée décisive car :***

- **il met l'accent sur la dimension humaine de la société de l'information ;**
- **il place l'éducation, le savoir, l'information et la communication au cœur du progrès, de l'action et du bien-être de l'être humain ;**
- **il aide à créer des sociétés capables de maîtriser l'information ;**
- **il reconnaît que les TIC ont le pouvoir de faciliter le dialogue entre les personnes, les nations et les civilisations ;**
- **il aide à réduire la fracture cognitive et assure un développement harmonieux, juste et équitable pour tous ;**
- **il contribue à promouvoir un accès universel, généralisé, équitable, non discriminatoire et abordable à l'information et au savoir ;**
- **il reconnaît l'utilité des TIC dans la lutte contre la pauvreté ;**
- **il facilite un vaste processus participatif pour l'établissement des sociétés du savoir qui soient inclusives, libres et ouvertes.**